



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 23 mai 2019

**Objet de la délibération**

**MINI-CAMP BRETON - DEMANDE D'AIDE FINANCIERE ET MATERIELLE**

Le vingt trois mai deux mille dix neuf à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

**Etaient présents :**

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Nadia SOUFFOY, Marie-Françoise CÉREZ, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Julian PONDAVEN, Frédéric TOUSSAINT, Caroline BALSSA, Roselyne MALARDÉ, Pascal LE LIBOUX, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Jacques KERZERHO, Françoise BARJONET MOY, Jean-François LE CORFF, Serge GERBAUD, Xavier POUREAU, Fabrice LEBRETON, Martine JOURDAIN, Alain HASCOET, Franck LE GOURRIÉREC, Gwendal HENRY, Joël TRÉCANT

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Katy BOUILLAUT à Michèle DOLLÉ, Thierry FALQUERHO à Yves GUYOT, Nolwenn LE ROUZIC à Martine JOURDAIN, Marc LE BOUHART à Jacques KERZERHO, Sylvie SCOTÉ à Fabrice LEBRETON, Stéphanie LETELLIER à Xavier POUREAU

**Absent(s) :**

Guénaëlle LE HIN, Michaël BEAUBRUN

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Monsieur GUYOT Yves** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction de la Vie de la Cité

**N° 2019.05.014****MINI-CAMP BRETON - DEMANDE D'AIDE FINANCIERE ET MATERIELLE****Rapporteur : Julian PONDAVEN**

Un mini-camp breton organisé par EMGLEV BRO AN ORIENT s'est déroulé pour la première fois en juillet 2018.

Pour faciliter sa mise en place, la Ville avait apporté aux organisateurs son aide logistique et financière.

Le succès de cette opération amène les organisateurs à envisager sa reconduction l'été prochain. En 2019, le mini-camp breton accueillera une quinzaine d'enfants (de 8 à 12 ans) du 7 au 13 juillet 2019 au camping de Saint-Caradec à Hennebont.

Aussi, ils sollicitent la Ville sur le renouvellement :

- du prêt de matériel de camping (matériel et équipements des centres de loisirs),
- de la mise à disposition à titre gratuit de la maison de quartier de Saint-Caradec afin que les jeunes aient accès à un espace commun et une solution de repli en cas de mauvais temps,
- de l'aide financière de 800,00 € (somme identique à celle versée en 2018).

La contribution de la Ville à ce projet serait la même que celle apportée pour la 1<sup>ère</sup> édition de ce mini-camp. Celle-ci devra faire l'objet d'un conventionnement avec les organisateurs.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,  
**Vu** l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 29 avril 2019,  
**Vu** l'avis favorable de la Commission « La Vie de la Cité et des Solidarités » en date du 07 mai 2019,  
**Vu** le rapport présenté,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Entendu l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré,

- **SE PRONONCE** sur les sollicitations présentées ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention annexée,
- **DIT QUE** la dépense sera inscrite au compte 6574,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toute mesure relative à l'exécution de la présente délibération.

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,

André HARTEREAU